

25 août 2021

République démocratique du Congo : L'autorité coutumière et le mariage chez les Banyabwisha

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Présentation.....	3
2. Organisation territoriale de la chefferie Bwisha.....	3
3. L'autorité coutumière	4
4. Le mariage coutumier.....	4
Bibliographie.....	6

Résumé : Les Banyabwisha sont des Hutu congolais d'origine rwandaise installés dans la chefferie du Bwisha dans le territoire du Rutshuru. Celle-ci est gérée depuis le 26 mars 2020 par le *Mwami* Jean-Baptiste Katurebe Ndeze.

Abstract : Banyabwisha are Congolese Hutus of Rwandan origin settled in the Bwisha chiefdom in the Rutshuru territory. It has been managed since March 26th 2020 by *Mwami* Jean-Baptiste Katurebe Ndeze.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Présentation

Les Banyabwisha sont reconnus comme des Hutu congolais d'origine rwandaise.¹ Ils ont migré massivement depuis la colline de Bwisha, située au Rwanda, vers la région de Rutshuru, à l'instigation des anciens colons belges.²

Le terme « Banyabwisha » ne désigne pas une ethnie, mais l'ensemble des habitants de l'actuelle chefferie Bwisha³ située dans le Rutshuru.⁴

Ils sont également présents à Goma, Masisi, et Walikale, dans la province du Nord-Kivu, et à Kalehe, Idjwi, Kabare et Uvira, dans la province du Sud-Kivu.⁵

Pour la plupart des autochtones congolais, les « Banyabwisha » sont des Rwandais qui se sont réfugiés dans les Kivu après le génocide au Rwanda.⁶

Leur langue officielle est le français et leur langue coutumière est le Kinyabwisha⁷.

2. Organisation territoriale de la chefferie Bwisha

La chefferie Bwisha est l'une des 2 collectivités⁸ qui composent le territoire de Rutshuru, une entité administrative déconcentrée de l'est de la province du Nord-Kivu frontalière au Rwanda créée en 1909.⁹ La collectivité Bwisha est divisée territorialement en 7 groupements placés sous l'autorité du *Mwami*¹⁰ et gérés par des chefs de groupements :

- Groupement de Binza (géré au 04/05/2021 par Jérôme Nyamuhanzi)¹¹
- Groupement de Bukoma (géré au 16/01/2020 par Kabori Ngabo)¹²
- Groupement de Bweza (géré au 27/10/2020 par gédeon Serugari)¹³
- Groupement de Jomba (géré au 09/05/2021 par Jackson Kachuki)¹⁴
- Groupement de Kisigari (géré au 16/08/2021 par Justin Komayombi)¹⁵
- Groupement de Rigari (géré au 16/08/2021 par Erick Mashagi)¹⁶
- Groupement de Busanza (géré au 09/06/2021 par Jean-Claude Bahizi)¹⁷

Chacun de ces groupements est divisé en villages (ou collines) qui dirigés par des chefs de villages. Ils sont tous nommés ou révoqués par le *Mwami* de la communauté.¹⁸

¹ KAMBERE MUHINDO Léonard, 1999, [url](#) ; Mathe Guilain, 2018, [url](#) ; International Refugee Rights Initiative, Social Science Research Council, 03/2010, [url](#)

² NDLR : l'ancien Royaume du Rwanda précolonial s'étendait jusqu'au territoire de Rutshuru

³ MATHE Guilain, 2018, [url](#)

⁴ Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement (CAID), 31/03/2021, [url](#)

⁵ KAMBERE MUHINDO Léonard, 1999, [url](#) ; Pole Institute, 10/2020, [url](#)

⁶ Pole Institute, 10/2020, [url](#)

⁷ NDLR : langue variante entre le Kinyarwanda et le Kirundi. Toponyme qui réfère à la chefferie Bwisha.

⁸ NDLR : la chefferie de Bwito est la 2^e collectivité.

⁹ Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement (CAID), 31/03/2021, [url](#)

¹⁰ NDLR : le mot mwami (au pluriel bami) Mwami" signifie "roi" en kiswahili et dans un certain nombre d'autres langues bantoues. Dans l'est du Congo, il est le chef moral et politique d'une tribu ou d'un groupe ethnique.

¹¹ Radiomoto.net, 04/05/2021, [url](#)

¹² Sahel Intelligence, 16/01/2020, [url](#)

¹³ La PrunelleRDC.info, 24/10/2020, [url](#)

¹⁴ La PrunelleRDC.info, 02/11/2020, [url](#) ; La Prunelle RDC.info, 09/05/2021, [url](#)

¹⁵ La Prunelle RDC.info, 16/08/2021, [url](#)

¹⁶ Mediacongonet, 16/08/2021, [url](#) ; La Prunelle RDC.info, 16/08/2021, [url](#)

¹⁷ Actualité CD, 09/06/2021, [url](#)

¹⁸ Pemako, Vundowe T'Angambe, 1973, [url](#)

3. L'autorité coutumière

Jean-Baptiste Katurebe Ndeze est l'actuel *Mwami* de la chefferie de Bwisha¹⁹. Il a été élu le jeudi 26 mars 2020 en remplacement de Francis Ndizeyi Ndeze, lequel a été accusé de mauvaise gestion par la population Bwisha. Ce dernier a été contraint par la société civile et une partie de sa famille de quitter ses fonctions en aout 2019.²⁰

Les rapports entre l'autorité coutumière et la population de la chefferie sont régis par la Constitution de la Principauté Bwisha adoptée en 1920 par le *Mwami* Ndeze Daniel Rugabo II.²¹ Considéré comme le descendant et le successeur légitime du fondateur de la dynastie propriétaire des terres de la chefferie traditionnelle, Ndeze Daniel, hutu, fut le 1^{er} *Mwami* à avoir été placé à la tête de la chefferie du Bwisha.²²

Le pouvoir exécutif de la principauté relève de la haute autorité du *Mwami*.²³

Le *Mwami* est chargé de la protection de tous les habitants de sa chefferie. Il est le représentant du gouvernement en charge des questions administratives d'intérêt général.²⁴ Il est également chargé des affaires publiques d'intérêt local dans sa chefferie et préside le tribunal principal de la chefferie.²⁵

La monarchie étant héréditaire, le *Mwami* désigne son successeur à sa mort, ou l'un de ses fils est sélectionné par un conseil tenu par la famille du *Mwami* pour lui succéder.²⁶

4. Le mariage coutumier

Maniraguha Balibutsa Mathieu Aurel, Professeur d'anthropologie à l'université de Lubumbashi et Directeur Genral de l'ISTou-Goma retrace, dans son ouvrage *Famille, Traditions et Fondements de la Culture des Rwandoïdes*, les différentes étapes du mariage chez les Banyabwisha.²⁷

- Les fiançailles

Au village, le fiancé « arasabye » reçoit de sa future épouse « arasabwe » un pagne attestant de leur amour. Cela correspond à l'étape du « Icyemezo ».²⁸

Les fiançailles du couple sont actées par la présentation officielle de la famille du jeune fiancé « arasabye » qui rencontre celle de sa future épouse « arasabwe » lors d'une cérémonie qui se nomme « Inpfukire » ou « Kureb'urugo ».²⁹

- La prédot, *Gusaba*

Un représentant, choisi par le père du fiancé, et certains de ses proches se rendent à deux reprises chez la belle-famille munis de cruches de bière. Ils échangent afin de s'assurer qu'elle reconnait le futur époux comme gendre.³⁰

- La dot, *Gukoshwa*

Lors d'une 3^e visite, les deux familles vont déterminer la dot, symbole de l'union entre les deux familles.³¹

¹⁹ Radiomoto, 27/03/2020, [url](#) ; Habari RDC, 01/02/2021, [url](#)

²⁰ Actualite.dc, 10/03/2019, [url](#)

²¹ Le mwami NDEZE RUGABO II, 01/09/1920, [url](#)

²² DERSCHIED J-M, « Notes sur l'histoire du Kisigari (BWISHA) », 1927, [url](#) ; Le mwami NDEZE RUGABO II, 01/09/1920, [url](#)

²³ Le mwami NDEZE RUGABO II, 01/09/1920, [url](#) ; Le mwami NDEZE RUGABO II, 01/09/1920, [url](#)

²⁴ Le mwami NDEZE RUGABO II, 01/09/1920, [url](#)

²⁵ Le mwami NDEZE RUGABO II, 01/09/1920, [url](#)

²⁶ Pemako, Vundowe T'Angambe, 1973, [url](#) ; Le mwami NDEZE RUGABO II, 01/09/1920, [url](#)

²⁷ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, 2020.

²⁸ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p.64, 2020.

²⁹ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p.65, 2020.

³⁰ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p.67, 2020.

³¹ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p.67, 2020.

Elle correspond globalement à l'équivalent de « 2 vaches, 9 boissons, 3 à 4 chèvres accompagnées de quelques accessoires » et varie selon les lieux et les tribus.³²

Une fois la dot versée, le mariage coutumier est effectif. Le représentant ou la famille du futur époux se rend chez la belle-famille munis de boissons, chèvres, huile et farine pour récupérer sa future épouse.³³

Les familles discutent des modalités afin d'accompagner leurs enfants dans la formation de leur foyer.

- Les rites du mariage traditionnel, *Gushingira*

Le jour du mariage, religieux et/ou civil, une réception est organisée durant laquelle les représentants de deux familles échangent ceci :

« Nous sommes venus chercher du feu chez vous pendant la journée, nous l'avons obtenu et aujourd'hui, nous le voyons, merci pour votre fidélité » dit le représentant du garçon. Le représentant de la fille dit à son tour, « Vous êtes venus chercher du feu, la journée, vous vous êtes acquittés des obligations familiales et coutumières, maintenant, pendant la journée aussi, nous vous amenons votre dû ».

Seuls une chèvre (*Ihene iwme*) et de la boisson (*Inzoga z'ichimuso*) sont exigées afin d'autoriser la fille à quitter son toit paternel et de partir habiter chez sa belle-famille.³⁴

- La consommation du mariage *Gutwikurura* ou *Gutekesha*

Une fois le mariage consommé, la jeune mariée ne peut sortir de la maison de sa belle-mère sans l'autorisation de sa famille, soit entre 3 et 6 jours.

Une fois la consommation du mariage actée, la famille se rend chez sa belle-famille pour l'autoriser à sortir. Cette étape est célébrée par des danses traditionnelles.³⁵

- Le lendemain du « Gutwikurura », *Gusangira*

Les époux et des jeunes de la famille se rendent chez la famille de la jeune épouse pour un partage. La jeune épouse apporte chez elle un repas que sa famille a préparé et qu'elle partage avec ses frères qui l'ont accompagnée dans la fondation de son foyer.³⁶

Par la suite, la famille de la jeune épouse rend visite à la famille du jeune époux afin de les remercier de leur avoir offert un beau-fils.³⁷

Toutefois, sans mentionner spécifiquement le cas des Banyabwisha, le professeur Maniraguha Balibutsa Mathieu Aurel explique que dans la région des Grands lacs, les hommes et les femmes ont la possibilité, selon les cas, de choisir librement leur modèle matrimonial.³⁸

Cela peut être :

- la polygamie (polygynie ou polyandrie)³⁹: notamment pour des personnes qui disposent de moyens matériels et financiers suffisants (chefs, commerçants, fonctionnaire, entrepreneurs, etc.)
- les unions libres⁴⁰ : les couples se choisissent librement et décident de vivre ensemble sans attendre l'accord de leurs parents. Les hommes de la région se marient tardivement (entre 28 et 38 ans).
- le mariage par rapt⁴¹ : un garçon prend l'initiative de marier de force une jeune fille. Il l'emporte et l'enferme chez lui pendant plusieurs jours avec l'aide de complices puis se rend pour tout avouer chez la famille expliquant qu'il souhaite l'épouser. Après s'être affranchi de quelques pénalités, il va amorcer progressivement la régularisation de l'union conjugale à la conclusion du mariage définitif.⁴²

³² MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p.67, 2020.

³³ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p. 68, 2020.

³⁴ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p. 68, 2020.

³⁵ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p. 68, 2020.

³⁶ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p. 69, 2020.

³⁷ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p. 69, 2020.

³⁸ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, 2020.

³⁹ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p.84, 2020.

⁴⁰ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p.89, 2020.

⁴¹ MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p.91, 2020.

⁴² MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, p.91,2020.

Bibliographie

Sites web consultés en aout 2021

Think tanks, universités et centres de recherches

Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement (CAID), « Territoire de Rutshuru », 31/03/2021, <https://www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/province-de-nord-kivu/territoire-de-rutshuru/?secteur=fiche>

Mathe Guilain, « Sécurité, gouvernance rebelle et formation de l'État au Kivu, République Démocratique du Congo (2004-2013) », 2018, https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_8E5A42107737.P001/REF.pdf

International Refugee Rights Initiative, Social Science Research Council, « Who Belongs Where? Conflict, Displacement, Land and Identity in North Kivu, Democratic Republic of Congo », Citizenship and displacement in the Great Lakes Region, Working paper n°3, 03/2010, <https://www.refworld.org/pdfid/53b3ddcca.pdf>

KAMBERE MUHINDO Léonard, « Après les banyamulenge, voici les banyabwisha aux Kivu », 1999, <https://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/5979/3231.pdf?sequence=1>

Pole Institute, « Mobilité des Hutu en Ituri, Entre acceptation et méfiance », 10/2020, https://www.pole-institute.org/sites/default/files/pdf_publication/Pole_etude_mobilite_hutu_version_finale%2010Nov18112020.pdf

PEMAKO Vundowe T'Angambe « Le processus de l'intégration juridique des autorités traditionnelles dans l'administration moderne de la République du Zaïre », 1973, <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:157966>

DERSCHEID J-M, « Notes sur l'histoire du Kisigari (BWISHA) », 1927, <https://ufdc.ufl.edu/AA00001823/00001/1j>

Blog

Le mwami NDEZE RUGABO II, « Constitution de la Principauté de Bwisha », Journal de Bwisha, 01/09/1920, <http://journaldebwisha.blogspot.com/>

Ouvrage

MANIRAGUHA BALIBUTSA Mathieu Aurel, « Famille, Traditions et Fondements de la Culture des Rwandoides », Editions universitaires européennes, 124 p., 2020.

Médias

La Prunelle RDC.info, « Rutshuru : plus de 1000 maisons inondées, la situation humanitaire préoccupante à Rugari et Kisigari », 16/08/2021, <https://laprunellerdc.info/rutshuru-plus-de-1-000-maisons-inondees-la-situation-humanitaire-preoccupante-a-rugari-et-kisigari/>

Mediacongonet, « Rutshuru: d'énormes dégâts après la pluie de ce vendredi », 16/08/2021, https://www.mediacongo.net/article-actualite-91768_rutshuru_d_enormes_degats_apres_la_pluie_de_ce_vendredi.html

Actualité CD, « RDC : des conflits sanglants dus à la terre à Rutshuru – Enquête », 09/06/2021, <https://actualite.cd/2021/06/09/rdc-des-conflits-sanglants-dus-la-terre-rutshuru-enquete>

La Prunelle RDC.info, « Rutshuru : 4 personnes enlevées dans deux villages de Jomba ce week end », 09/05/2021, <https://laprunellerdc.info/rutshuru-4-personnes-enlevees-dans-deux-villages-de-jomba-ce-weekend/>

Radiomoto.net, « Rutshuru : 2 civils tués et 2 autres pris en otage par des porteurs d'armes à Kisharu », 04/05/2021, <https://www.radiomoto.net/2021/05/04/rutshuru-2-civils-tues-et-2-autres-pris-en-otage-par-des-porteurs-darmes-a-kisharu/>

Habari RDC, « Accès à la terre : une affaire des coutumes ? », 01/02/2021, <https://habairdc.net/acces-terre-affaire-coutumeq-chefferie/>

La PrunelleRDC.info, « Rutshuru : Un homme violent avec des troubles mentaux tué par des habitants à Bugusa », 02/11/2020, <https://laprunellerdc.info/rutshuru-un-homme-violent-avec-troubles-mentaux-tue-par-des-habitants-a-bugusa/>

La PrunelleRDC.info, « Rutshuru : Un mort et un blessé après l'incursion d'hommes armés à Rutsiro 2 », 24/10/2020, <https://laprunellerdc.info/rutshuru-un-mort-et-un-blesse-apres-lincursion-dhommes-armes-a-rutsiro-2/>

Radiomoto, « Rutshuru : un nouveau responsable à la tête de la chefferie de Bwisha », 27/03/2020, <https://www.radiomoto.net/2020/03/27/rutshuru-un-nouveau-responsable-a-la-tete-de-la-chefferie-de-bwisha/>

Sahel Intelligence, « RDC: 14 personnes tuées dans deux attaques dans l'Est », 16/01/2020, <https://sahel-intelligence.com/18447-rdc-14-personnes-tuees-dans-deux-attaques-dans-lest.html>

Actualite.cd, « Nord-Kivu/Rutshuru : les gardiens de coutume de la chefferie de Bwisha saisissent le gouverneur Kasivita sur la vague des contestations du Mwami Francis Ndeze », 10/03/2019, <https://actualite.cd/2019/09/10/nord-kivurutshuru-les-gardiens-de-coutume-de-la-chefferie-de-bwisha-saisissent-le>